



MINIÈRE OSISKO INC.

RAPPORT DE GESTION

POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS TERMINÉES LES 31 MARS 2018 ET 2017

Le présent rapport de gestion correspond à l'évaluation par la direction des résultats et de la situation financière de Minière Osisko inc. (« Osisko » ou la « Société ») et devrait être lu en parallèle avec les états financiers non audités de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 et les notes s'y rapportant. Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont émises par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB »), applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires conformément à l'IAS 34 sur l'information financière intermédiaire. Le présent rapport de gestion et les états financiers qui y sont reliés sont disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur le site web de la Société au www.miniereosisko.com, et devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016.

La direction est responsable de l'établissement des états financiers et de la préparation du présent rapport de gestion. Les états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont émises par l'IASB. Toutes les valeurs monétaires dans le présent rapport de gestion sont libellées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les renseignements portant sur le projet du Bloc Marban sont fondés sur le rapport technique intitulé « *Updated Mineral Resource Technical Report, Marban Block Property, Québec, Canada* » daté du 15 août 2013 avec une date d'effet au 1^{er} juin 2013, préparé par ou sous la supervision de Michael M. Gustin, Ph. D., CPG, de Mine Development Associates, et Peter Ronning, P.Eng., de New Caledonian Geological Consulting (le « rapport technique du Bloc Marban »). L'on devrait se référer au texte complet du rapport technique du Bloc Marban, lequel a été déposé auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») et est disponible pour consultation sur SEDAR sous le profil d'émetteur de Corporation minière NioGold (« NioGold ») au www.sedar.com.

M. Elzéar Belzile, ing., de Belzile Solutions inc. (estimation des ressources globales) et une « personne qualifiée » indépendante tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101, est responsable des renseignements techniques présentés dans le présent document, y compris la vérification des données divulguées. M. Thomas L. Dyer, P.E., de Mine Development Associates, est aussi une personne qualifiée indépendante (tel que défini dans le Règlement 43-101) et est responsable de l'optimisation des coquilles de fosse dans Whittle pour le projet du Bloc Marban.

L'information au sujet du gîte aurifère Osborne-Bell est fondée sur le rapport technique intitulé « *Technical Report and Mineral Resource Estimate – Osborne-Bell Gold Deposit, Quévillon Property* » daté du 23 avril 2018, avec une date d'effet au 2 mars 2018, qui a été préparé sous la supervision de Pierre-Luc Richard, M. Sc., géo (OGQ no 1119, APGO no 1174) et Stéphane Faure, Ph. D., géo (OGQ no 306, APGO no 2662, NAPEG no L3536) d'InnovExplo inc. Il est conseillé de se référer au texte intégral du rapport technique d'Osborne-Bell, lequel a été déposé auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») et est disponible pour consultation sur SEDAR sous le profil d'émetteur de Minière Osisko inc. (Osisko) au www.sedar.com.

M. Pierre-Luc Richard, géo., M. Sc., et M. Stéphane Faure, géo., Ph. D., d'InnovExplo inc. (estimation des ressources globales) sont des « personnes qualifiées » indépendantes tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 et sont responsables des informations techniques présentées ici pour le rapport technique d'Osborne-Bell.

M. Mathieu Savard, B.Sc., géo., vice-président à l'exploration au Québec de la Société, est une « personne qualifiée » tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 et a révisé et approuvé les renseignements techniques du présent rapport de gestion relativement à toutes les propriétés de la Société au Québec, y compris la propriété Lac Windfall, la propriété Quévillon Osborne, les propriétés à la Baie-James, ainsi que le projet du Bloc Marban.

M. Gernot Wober, géo., vice-président à l'exploration au Canada de la Société, est une « personne qualifiée » tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 et a révisé et approuvé les renseignements techniques du présent rapport de gestion relativement à toutes les propriétés de la Société en Ontario, y compris le projet Garrison.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits dans les sections « *Risques et incertitudes* » et « *Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs* » à la fin du présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 8 mai 2018.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Constituée en société le 26 février 2010, conformément à la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario, la Société vise l'exploration et le développement de propriétés de ressources de métaux précieux au Canada. Actuellement, la Société explore au Québec et en Ontario et est à la recherche de nouvelles opportunités afin d'accroître la valeur pour ses actionnaires.

MISES À JOUR AU COURS DU TRIMESTRE ET DU TRIMESTRE SUBSÉQUENT

Développement des affaires et acquisitions

- Le 28 mars 2018, Osisko a signé une entente d'option avec Osisko Metals Incorporated (« Métaux Osisko ») en vertu de laquelle Métaux Osisko pourra acquérir une participation de 50 % dans le projet de métaux de base d'Urban-Barry en finançant un montant total de 5 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur quatre ans. Minières Osisko conservera un droit de 100 % sur toute découverte de métaux précieux sur les claims assujettis à l'entente.
- Le 15 mars 2018, Osisko a publié une estimation des ressources minérales du gîte aurifère Osborne-Bell (détenu à 100 %), qui est situé à 15 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon, au Québec. Cette estimation est le résultat des 927 sondages (279 925 mètres de forage) réalisés par les exploitants précédents sur le projet depuis 1994, incluant 50 sondages qui ont été réalisés après leur dernière estimation des ressources publiée en 2012 et quatre nouveaux sondages réalisés par Osisko en décembre 2017.
- Le 26 février 2018, Osisko a fait l'acquisition, auprès d'Entreprises minières Globex inc., de la propriété Certac dans le canton Le Tac au Québec pour la somme de 250 000 \$ et une redevance brute de métaux payable à Entreprises minières Globex sur toute production éventuelle de métaux de la propriété. La redevance sera de 2,5 % si le prix de l'or est inférieur à 1 000 \$ US l'once ou 3 % si le prix de l'or est équivalent ou supérieur à 1 000 \$ l'once. Osisko conserve un droit de premier refus si Entreprises minières Globex décide de vendre la redevance, ainsi qu'un droit exclusif de rachat d'une tranche de 1,5 % de la redevance brute de métaux pour la somme de 1 500 000 \$.
- Le 8 février 2018, Osisko a émis une mise à jour sur les progrès réalisés en exploration sur les projets aurifères du Lac Windfall, d'Urban Barry et de Quévillon Osborne, entièrement détenus par la Société et situés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, Eeyou Istchee Baie-James, Québec.
- Le 10 janvier 2018, Osisko a déposé une déclaration selon le système d'alerte relativement à ses actifs dans Ressources Beaufield inc. (« Beaufield »). La Société, par l'entremise de sa filiale à part entière, O3 Investments Incorporated, a acquis en propriété véritable 16 923 500 actions ordinaires de Beaufield (les « actions de BFD »), ou un contrôle et une direction sur celles-ci, dans le cadre d'une entente de transaction d'acquisition d'actions, ce qui représente environ 8,2 % des actions de BFD émises et en circulation, au prix de 0,14 \$ par action de BFD, pour une contrepartie totale de 2 369 000 \$. Après la réalisation de cette acquisition, la Société, par l'entremise de sa filiale à part entière O3 Investments Inc., détenait en propriété véritable ou exerçait un contrôle et une direction sur 56 181 300 actions de BFD, ce qui représente environ 27,0 % des actions de BFD émises et en circulation.

Financements :

Au cours de la période terminée le 31 mars 2018 et en date du présent rapport de gestion, Osisko n'a réalisé aucun financement. La Société disposait d'environ 150 700 000 \$ en trésorerie et en placements au 31 mars 2018.

Faits saillants en exploration :

Performance globale

Durant la période terminée le 31 mars 2018, la Société a investi environ 32 047 000 \$ sur ses actifs d'exploration et d'évaluation, principalement sur les propriétés Lac Windfall, Quévillon et Urban Barry, ainsi que 4 586 000 \$ en frais administratifs et généraux et en salaires et avantages. Durant la période terminée le 31 mars 2018, la Société a foré environ

58 236 mètres sur la propriété Lac Windfall, 4 196 mètres sur la propriété Urban Barry et 23 367 mètres sur les propriétés Quévillon Osborne.

Selon les rapports techniques actuels, la Société compte quatre principaux gîtes minéraux qui renferment des ressources globales de 3,42 millions d'onces dans les catégories des ressources minérales mesurées et des ressources minérales indiquées, en plus de 2,31 millions d'onces en ressources globales dans la catégorie des ressources minérales présumées. Durant la période terminée le 31 mars 2018, la Société a ajouté 510 000 onces d'or aux ressources minérales présumées lors de la publication de l'estimation des ressources minérales du gîte aurifère Osborne-Bell le 15 mars 2018 (date d'effet au 2 mars 2018). Par ailleurs, la Société a des programmes de forage en cours qui ont débuté en 2016 et qui se sont poursuivis et ont pris de l'ampleur en 2017 et en 2018, impliquant environ 800 000 mètres de forage sur la propriété Lac Windfall et 60 000 mètres de forage sur les propriétés Garrison, pour une campagne de forage combinée de 860 000 mètres au total. De plus, 50 000 mètres de forage sont prévus sur le projet Quévillon Osborne en 2018. La direction est d'avis que ces éléments fondamentaux procurent les assises solides nécessaires pour bâtir une société minière qui offrira une valeur croissante à ses actionnaires au fil du temps. Se référer au tableau à la section 2 « Ressources minérales » du présent rapport de gestion pour les teneurs et les quantités de chaque catégorie de ressources minérales incluse dans les estimations présentées.

a) Propriétés Lac Windfall, Urban Barry et Quévillon Osborne

Le 15 mars 2018, Osisko a publié une estimation des ressources minérales du gîte aurifère Osborne-Bell (détenu à 100 %), qui est situé à 15 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon, au Québec. Cette estimation est le résultat des 927 sondages (279 925 mètres de forage) réalisés par les exploitants précédents sur le projet depuis 1994, incluant 50 sondages qui ont été réalisés après leur dernière estimation des ressources publiée en 2012 et quatre nouveaux sondages réalisés par Osisko en décembre 2017.

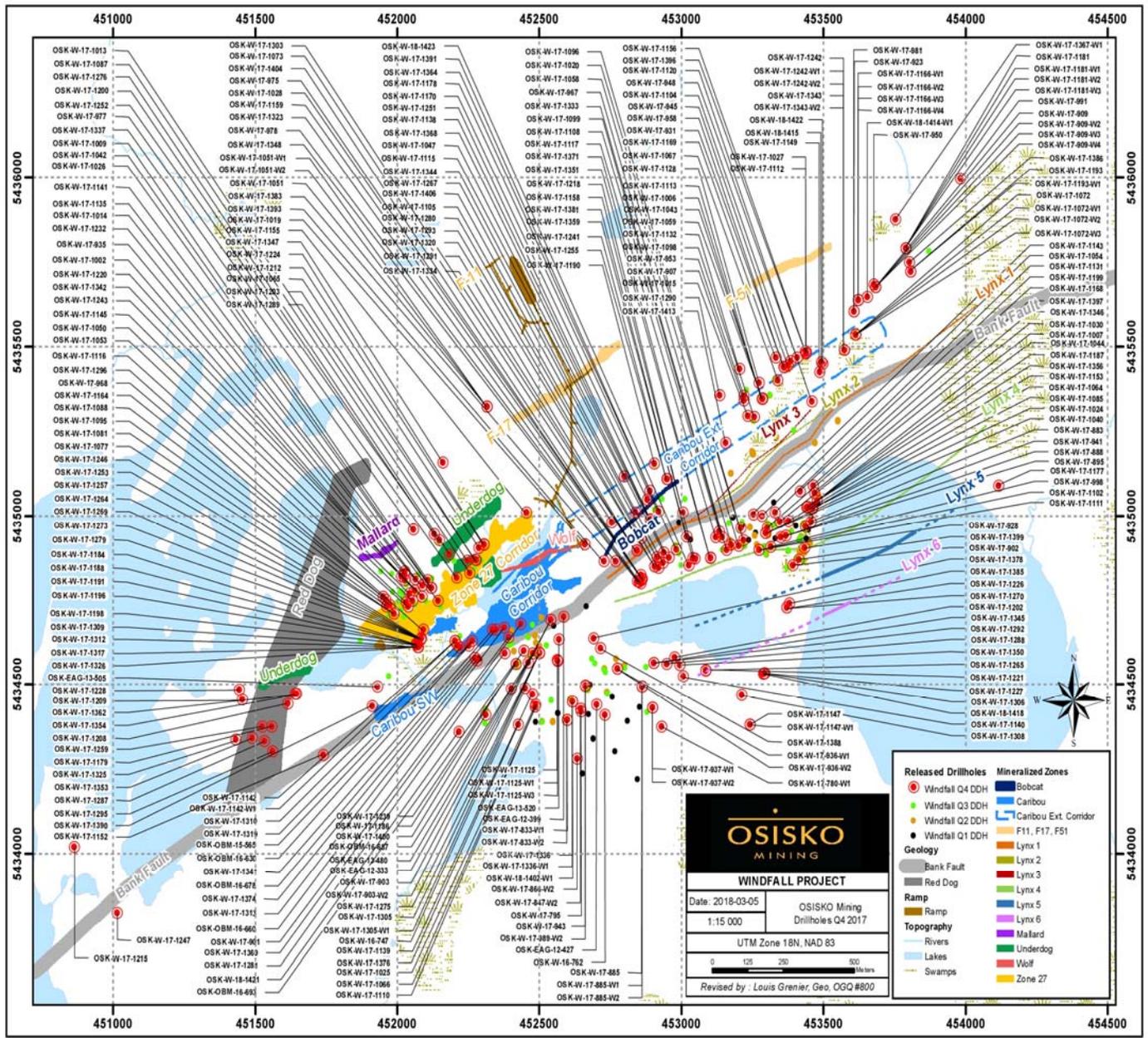
L'estimation des ressources minérales a été préparée par M. Pierre-Luc Richard, géo., M. Sc., et M. Stéphane Faure, géo., Ph. D., tous deux à l'emploi d'InnovExplo de Val-d'Or, au Québec, et le rapport technique a été déposé conformément au Règlement 43-101 et est disponible sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil de la Société.

Faits saillants

- Ressources minérales présumées estimées à 2 587 000 tonnes à une teneur moyenne de 6,13 g/t Au, soit 510 000 onces d'or, en considérant un prix de l'once d'or de 1 300 \$ US et un seuil de coupure de 3,0 g/t Au.
- Programme de forage d'exploration 2018 (50 000 mètres) en cours, y compris du forage de définition et du forage d'expansion sur le gîte aurifère Osborne-Bell.
- Gîte aurifère Osborne-Bell ouvert en profondeur, en dessous de 500 mètres.

Les ressources minérales présumées totales pour le gîte aurifère Osborne-Bell ont été estimées à 2 587 000 tonnes à une teneur moyenne de 6,13 g/t Au, soit 510 000 onces d'or, à un seuil de coupure de 3,0 g/t. Le modèle pour l'estimation des ressources comprend neuf zones minéralisées individuelles, tabulaires et subverticales qui ont été définies en utilisant une épaisseur réelle minimum de deux mètres. Toutes les ressources minérales sont classées dans la catégorie présumée. Le forage additionnel et la validation des données historiques par la réanalyse des carottes de forage qui sont en cours permettront éventuellement de convertir une partie des ressources minérales présumées en des ressources minérales mesurées et indiquées.

La Société a annoncé les résultats suivants issus de son programme de forage en cours sur ses propriétés du Lac Windfall, de Black Dog et d'Urban Barry, situés dans le canton d'Urban au Québec, comme indiqué sur la carte ci-dessous :



La carte ci-dessus montre les principaux sondages qui ont été forés au cours de la période terminée le 31 mars 2018, ainsi que les sondages en cours en date du présent rapport de gestion sur la propriété Lac Windfall.

Le gîte aurifère du Lac Windfall est situé entre Val-d'Or et Chibougamau, dans la région de l'Abitibi au Québec (Canada). Les ressources minérales définies par les détenteurs antérieurs sont estimées à 2 762 000 tonnes à 8,42 g/t Au (748 000 onces) dans la catégorie indiquée et à 3 512 000 tonnes à 7,62 g/t Au (860 000 onces) dans la catégorie présumée (tiré d'un rapport technique daté du 10 juin 2015, intitulé « Preliminary Economic Assessment of the Windfall Lake Gold Property, Quebec, Canada » avec une date d'effet au 28 avril 2015, préparé conformément au Règlement 43-101). Le gîte aurifère du Lac Windfall est actuellement l'un des projets à l'étape des ressources avec les plus hautes teneurs en or au Canada. La majeure partie de la minéralisation se trouve dans la zone principale, orientée sud-ouest/nord-est et mesurant environ 600 mètres de large par au moins 1 400 mètres de long. Le gîte est bien défini de la surface jusqu'à une profondeur de 500 mètres et demeure ouvert latéralement et en profondeur. Le gîte a été suivi de la surface jusqu'à une profondeur de 1 200 mètres et demeure ouvert latéralement et en profondeur. Une mise à jour des ressources devrait être publiée d'ici le 15 mai 2018.

Au début de la période, la Société poursuivait son programme de forage au Lac Windfall, avec 18 foreuses ciblant le gîte principal et le gîte Lynx et 2 foreuses vérifiant des cibles régionales. À la suite de la clôture de la base de données pour l'estimation des ressources minérales du projet Windfall le 2 mars, de la publication du rapport technique relativement à l'estimation des ressources minérales du gîte Osborne-Bell et des conditions actuelles du marché, le nombre de foreuses a été réduit à huit (cinq sur la propriété Windfall, une sur la propriété Urban Barry et deux sur la propriété Quévillon Osborne), d'où une diminution du personnel et des entrepreneurs sur les sites. Ces mesures devraient se traduire par une réduction du budget total d'approximativement 15 000 000 \$ pour le reste de 2018.

Les meilleurs résultats de forage comprennent les résultats suivants :

- 34,3 g/t Au sur 4,5 mètres à Windfall annoncé le 1^{er} mai 2018
- 115 g/t Au sur 8,4 mètres à Lynx annoncé le 26 avril 2018
- 41,2 g/t Au sur 3,5 mètres à Windfall annoncé le 19 avril 2018
- 68,5 g/t Au sur 2,9 mètres à Lynx annoncé le 17 avril 2018
- 40,8 g/t Au sur 4,1 mètres à Windfall annoncé le 10 avril 2018
- 403,0 g/t Au sur 2,7 mètres à Lynx annoncé le 4 avril 2018
- 265 g/t Au sur 2,4 mètres à Windfall annoncé le 2 mars 2018
- 71,9 g/t Au sur 2,9 mètres à Lynx annoncé le 27 février 2018
- 56,1 g/t Au sur 8,9 mètres à Windfall annoncé le 25 janvier 2018
- 415 g/t Au sur 5,9 mètres à Lynx annoncé le 23 janvier 2018
- 86,7 g/t Au sur 4,3 mètres à Windfall annoncé le 18 janvier 2018
- 76,5 g/t Au sur 5,0 mètres à Windfall annoncé le 16 janvier 2018
- 140 g/t Au sur 5,0 mètres à Lynx annoncé le 9 janvier 2018

Tous les résultats de forage sont disponibles sous le profil d'émetteur de la Société sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site web de la Société au www.miniereosisko.com.

Avancement de la rampe d'exploration :

L'excavation d'une rampe d'exploration souterraine a été entreprise à partir de la surface en 2007 par un exploitant antérieur sur la propriété du Lac Windfall, atteignant une profondeur verticale d'environ 110 mètres et une longueur d'environ 1,2 kilomètre; plus de 230 mètres de galeries d'exploration ont aussi été creusés. L'exploitant antérieur a terminé l'excavation de la rampe d'exploration, avant le prélèvement d'un échantillon en vrac, puis celle-ci a été noyée. Le dénoyage de la rampe a eu lieu en 2017. La rampe d'exploration progresse vers les zones minéralisées à un rythme d'approximativement 150 mètres par mois. Pour la période terminée le 31 mars 2018, la remise en état de la rampe d'exploration existante est terminée. De plus, la rampe d'exploration a été prolongée de 557 mètres. Au T2 2018, il est prévu de poursuivre le prolongement de la rampe d'exploration vers la zone 27 et Caribou en vue d'un échantillonnage en vrac. Une extension de la rampe d'exploration est planifiée vers Lynx et Underdog pour un échantillonnage en vrac, assujettie à l'obtention de toutes les autorisations du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (le « MDDELCC »), du Comité d'évaluation (le « COMEV ») et du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (le « MERN »). Les travaux sous terre comprennent de l'échantillonnage en vrac (pour des essais métallurgiques et une confirmation des teneurs), de la cartographie sous terre et du forage d'exploration sous terre. Comme exigé tous les cinq ans par le MERN, une mise à jour du plan de restauration du site de la propriété Lac Windfall a été soumise par la Société en juillet 2017. À l'acceptation du plan, il sera nécessaire d'augmenter la garantie financière.

Développement des ressources et évaluation économique préliminaire :

Les travaux de délimitation des ressources progressent dans les zones 27, Caribou, Underdog et sur la découverte Lynx. L'estimation des ressources initiale, entreprise en 2017, devrait être terminée au cours du deuxième trimestre de 2018. Tout au long de 2018, la Société continuera d'explorer les extensions en profondeur et dans l'axe de plongée des zones connues, et commencera l'exploration pour de nouvelles zones de minéralisation au nord-est et au sud-ouest du couloir Windfall/Lynx ainsi que dans le secteur de la faille Bank. Osisko prévoit réaliser une évaluation économique préliminaire qui serait complétée en juin 2018 pour le gîte Windfall, suivant la publication prévue d'une première estimation des ressources minérales initiale en mai 2018.

Le gîte principal Windfall et le gîte Lynx (découvert par Osisko au début de l'année 2017) demeurent ouverts vers le nord-est et en profondeur, et le forage d'exploration en surface se poursuit. Les extensions récemment découvertes du gîte principal Windfall (Extension Caribou, prolongement de la zone 27, Underdog) ne seront pas incluses dans l'estimation des ressources de mai 2018. Du forage intercalaire est prévu d'ici la fin de l'année 2018 afin de cibler ces secteurs dans le but de les inclure dans une étude de faisabilité prévue en 2019.

Stratégie d'exploration

Osisko est une société d'exploration minière axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux au Canada. Le projet phare d'Osisko est le gîte aurifère à haute teneur du Lac Windfall, situé entre les villes de Val-d'Or et de Chibougamau, Québec, Canada. Osisko détient aussi une participation indivise de 100 % dans un important groupe de claims dans la région d'Urban-Barry (330 000 hectares) au Québec, une participation de 100 % dans un vaste portefeuille de propriétés dans le secteur de Quévillon qui comprend le gîte aurifère Osborne-Bell, une participation de 100 % dans le projet Garrison à l'est de Matheson en Ontario, ainsi que d'autres projets dans la région de Timmins en Ontario, dans les régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador au Québec, et les propriétés du Bloc Marban à 15 kilomètres à l'ouest de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi, Québec, Canada.

1. RÉSUMÉ DES PROPRIÉTÉS MINÉRALES

Les différentes propriétés minérales aurifères de la Société au Canada sont énumérées ci-dessous :

Propriétés d'exploration en activité	Localisation	Statut
Lac Windfall	Québec	Détenue à 100 %
Urban Barry	Québec	Détenue à 100 %
Projet de métaux de base d'Urban Barry	Québec	Owned 100% ⁽¹⁾
Black Dog (Souart)	Québec	Détenue à 100 %
Quévillon Osborne	Québec	Détenue à 100 %
Garrison – Garrcon	Ontario	Détenue à 100 %
Garrison – Buffonta	Ontario	Détenue à 100 %
Garrison – Jonpol	Ontario	Détenue à 100 %
Garrison – Gold Pike	Ontario	Détenue à 60 %
Bloc Marban	Québec	Détenue à 100 %
Bloc Malartic	Québec	Détenue à 100 %
Siscoe Est	Québec	Détenue à 50 %
Héva	Québec	Détenue à 100 %
Kan – Baie-James	Québec	Entente d'option ⁽²⁾⁽³⁾
Éléonore Régional – Baie-James	Québec	Entente d'option ⁽²⁾
Éléonore JV – Baie-James	Québec	Entente d'option ⁽²⁾⁽⁴⁾
Autres – Baie-James	Québec	Entente d'option ⁽²⁾

(1) Assujetti à une option de 50 % en faveur de Métaux Osisko. Consulter la section « Mises à jour au cours du trimestre et du trimestre subséquent – Développement des affaires et acquisitions ».

(2) Osisko détient un droit d'option d'achat relativement à ces propriétés qui sont actuellement détenues par Redevances Aurifères Osisko ltée.

(3) Assujetti à une option de 70 % en faveur de Barrick Gold Corporation.

(4) Midland Exploration Inc. détient 50 % du projet.

2. RESSOURCES MINÉRALES

Les ressources minérales globales de la Société sont résumées ci-dessous :

CATÉGORIE	TONNES (Mt)	TENEUR (g/t Au)	OR (Moz)
MESURÉES			
MARBAN ⁽³⁾	7,7	1,48	0,37
GARRISON ⁽⁵⁾	15,1	1,07	0,52
	22,8	1,21	0,89
INDIQUÉES			
MARBAN ⁽³⁾	30,5	1,25	1,23
WINDFALL ⁽⁴⁾	2,8	8,42	0,76
GARRISON ⁽⁵⁾	15,0	1,40	0,68
	48,3	1,72	2,67
TOTAL M&I			
MARBAN ⁽³⁾	38,2	1,30	1,60
WINDFALL ⁽⁴⁾	2,8	8,42	0,76
GARRISON ⁽⁵⁾	30,1	1,24	1,20
	71,1	1,56	3,56
PRÉSUMÉES⁽²⁾			
MARBAN ⁽³⁾	4,1	1,47	0,19
WINDFALL ⁽⁴⁾	3,5	7,62	0,86
GARRISON ⁽⁵⁾	7,9	3,18	0,81
QUÉVILLON OSBORNE ⁽⁶⁾	2,6	6,13	0,51
	18,1	4,07	2,37

1. Les ressources minérales globales n'ont pas été estimées à l'intérieur d'un modèle de fosse.
2. Les ressources présumées comportent une grande part d'incertitude quant à leur existence et quant à savoir si elles peuvent être exploitées légalement ou économiquement. L'on ne doit pas supposer qu'une partie ou la totalité des ressources présumées sera éventuellement convertie à une catégorie supérieure. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
3. Les renseignements à propos du projet du Bloc Marban sont tirés du rapport technique intitulé « *Updated Mineral Resource Technical Report, Marban Block Property, Québec, Canada* », daté du 15 août 2013 avec une date d'effet au 1^{er} juin 2013 et déposé sous le profil d'émetteur de Niogold Mining Corp. au www.sedar.com.
4. Les renseignements à propos de la propriété du Lac Windfall sont tirés du rapport technique intitulé « *Preliminary Economic Assessment of the Windfall Lake Gold Property, Québec, Canada* », daté du 10 juin 2015 avec une date d'effet au 28 avril 2015 et déposé sous le profil d'émetteur d'Eagle Hill Exploration Corporation au www.sedar.com.
5. Les renseignements à propos des propriétés Garrison sont tirés du rapport technique intitulé « *Technical Report on the Golden Bear Project – Garrison Property, Larder Lake Mining Division, Garrison Township, Ontario, Canada* », daté du 3 mars 2014 avec une date d'effet au 30 décembre 2013.
6. Les renseignements à propos du gîte aurifère Osborne-Bell sont tirés du rapport technique intitulé « *43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate – Osborne-Bell Deposit, Quévillon Property* », avec une date d'effet au 2 mars 2018, déposé le 23 avril 2018 sur SEDAR sous le profil d'émetteur de Minière Osisko inc. au www.sedar.com.

3. ACTIVITÉS SUR LES PROPRIÉTÉS MINÉRALES

3.1 Urban Barry

Au 31 mars 2018, la Société avait jalonné des claims dans la région d'Urban-Barry au Québec. Le projet Urban Barry est constitué de 1 997 claims, y compris la propriété Black Dog (anciennement « Souart »), et couvre une superficie de plus de 110 765 hectares (1 084 kilomètres carrés) dans la ceinture volcano-sédimentaire d'Urban-Barry. Les dépenses d'exploration sur la propriété comprennent le coût de forage, de la prospection, des levés de tills en suivi et pour le jalonnement de claims. Pour conserver la validité des claims, la Société devait dépenser 1 505 000 \$ au cours des deux années suivant la date du jalonnement; la totalité du montant avait été dépensée en date du 31 mars 2018. Au cours de la

période terminée le 31 mars 2018, les travaux d'exploration en surface ont été réalisés sur la propriété avec deux foreuses, pour un total de 4 196 mètres, explorant des cibles de suivi définies dans le cadre des travaux d'exploration régionale réalisés par Osisko en 2017. De plus, au T1 2018, le projet a aussi été l'objet de coupe de lignes de grille (32 kilomètres) suivie d'un levé géophysique de PP au sol. Un programme de forage de 12 000 mètres est prévu en 2018 pour poursuivre l'exploration des cibles d'exploration régionale.

i) Propriété du Lac Windfall

La Société a acquis la propriété du Lac Windfall dans le cadre de l'acquisition d'Eagle Hill Exploration Corporation (« Eagle Hill »), réalisée le 25 août 2015. La propriété du Lac Windfall est entièrement détenue par la Société et est constituée de 285 claims contigus couvrant environ 12 400 hectares dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, canton d'Urban, Eeyou Istchee Baie-James, Québec, Canada.

Une grande partie de la propriété du Lac Windfall est assujettie aux redevances sur les revenus nets de fonderie (« NSR ») résiduelles suivantes :

Localisation	Superficie approximative	NSR	Option de rachat
Centre de la propriété, hôte de la majorité des ressources minérales	3 151 acres (1 275 ha)	2,5 % ⁽¹⁾	Rachat de 1 % NSR pour 1 000 000 \$
Au nord de la majorité des ressources minérales, secteur encaissant une petite partie des ressources minérales	2 342 acres (948 ha)	1 %	Rachat de 1 % NSR pour 1 000 000 \$ (500 000 \$ pour chaque tranche de 0,5 % NSR)
Partie nord de la propriété	19 531 acres (7 904 ha)	2 %	Rachat de 2 % NSR pour 1 000 000 \$ (500 000 \$ pour chaque tranche de 1 % NSR)
Au sud-est des ressources minérales	706 acres (286 ha)	2 %	Rachat de 1 % NSR pour 500 000 \$
Limite est de la propriété	2 507 acres (1 015 ha)	2 %	Rachat de 1 % NSR pour 1 000 000 \$, droit de premier refus pour le 1 % NSR résiduel

(1) En 2015, *Redevances Aurifères Osisko Itée* (« *Redevances Osisko* ») a obtenu le droit d'acquiescer une redevance de 1 % NSR sur toutes les propriétés détenues par la Société en date du 25 août 2015. Ce droit a été exercé par *Redevances Osisko* en octobre 2016 pour la somme de 5 000 000 \$ et inclut une redevance de 1 % NSR sur la propriété du Lac Windfall. L'exercice de ce droit porte la redevance NSR totale détenue par *Redevances Osisko* sur la propriété du Lac Windfall à 1,5 %, en tenant compte de la redevance de 0,5 % NSR acquise en 2015.

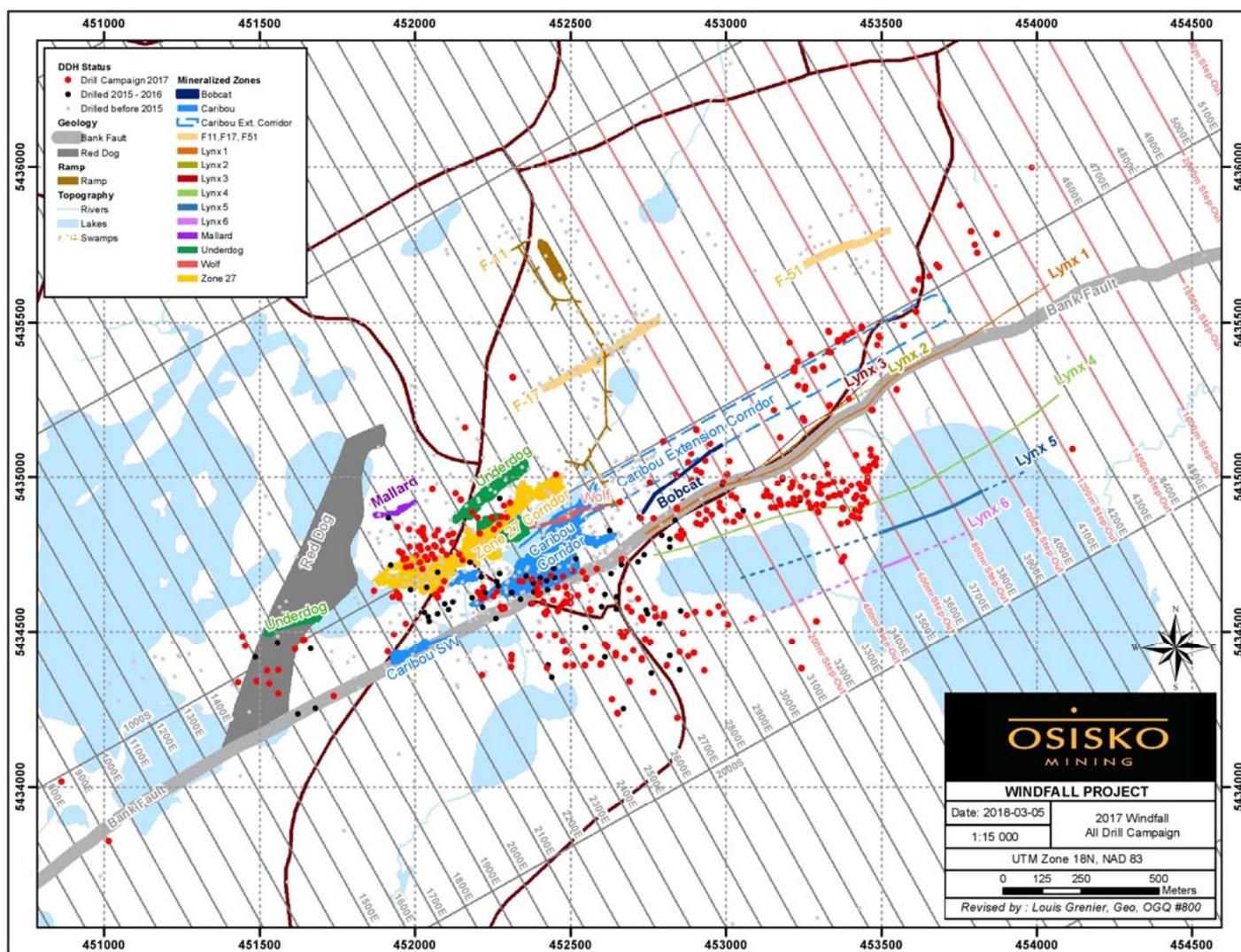
Activités d'exploration

Le programme de 800 000 mètres de forage en cours a pour but de permettre à la Société d'explorer et de mieux définir la minéralisation connue dans le secteur du gîte principal et dans l'extension nord-est récemment découverte. La Société s'est fixé comme objectif de maximiser le niveau d'information qui sera inclus dans la première mise à jour des ressources anticipée en 2018. Osisko poursuit ses efforts pour faire avancer le prolongement de la rampe d'exploration jusqu'aux zones minéralisées, en vue d'entreprendre l'exploration souterraine en 2018.

Le camp de la propriété Windfall a été agrandi avec l'ajout d'hébergement, d'une nouvelle carothèque et d'autres installations. En outre, la capacité permise du camp a été augmentée à 300 travailleurs. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont positifs et permettent de vérifier et d'établir une corrélation avec les résultats des travaux de forage historiques effectués par les détenteurs antérieurs de la propriété. Le gîte demeure ouvert en profondeur sous l'intrusif Red Dog dans l'axe de la plongée vers le nord-est. Durant la période terminée le 31 mars 2018, la Société a foré un total de 58 236 mètres, soit 137 sondages, 32 déviations et 14 prolongements. En date du présent rapport de gestion, 69 726 mètres avaient été forés en 2018 et, en tout, 570 265 mètres des 800 000 mètres annoncés ont été réalisés dans le cadre du programme de forage.

Forage

La Société continue d'obtenir des résultats de forage de son programme de forage de 800 000 mètres au Lac Windfall. La carte de forage de la Société est présentée ci-dessous :



Contrôle de la qualité

La détermination de l'épaisseur réelle des intervalles est estimée à 65-80 % des longueurs présentées dans l'axe de forage dans la plupart des zones. Les résultats d'analyse n'ont pas été coupés, sauf indication contraire. Les intersections se trouvent à l'intérieur des limites géologiques des principales zones minéralisées, mais n'ont pas été corrélées à des domaines filoniens individuels pour l'instant. Les intervalles présentés comprennent des teneurs moyennes pondérées d'au moins 3,0 g/t Au après dilution sur des longueurs d'au moins 2,0 mètres dans l'axe de forage. Tous les résultats d'analyse de carottes de forage ont été obtenus soit par pyroanalyse avec tamisage métallique sur des fractions de 1 kilogramme ou par pyroanalyse standard avec fini par absorption atomique ou fini gravimétrique sur des fractions de 50 grammes (i) soit aux laboratoires d'ALS à Val-d'Or (Québec), à Thunder Bay et à Sudbury (Ontario), à Vancouver (Colombie-Britannique), ou (ii) soit aux laboratoires de Bureau Veritas à Timmins (Ontario). La méthode d'analyse par tamisage métallique sur une fraction de 1 kilogramme est privilégiée par le géologue lorsque l'échantillon contient de l'or grossier ou présente un pourcentage plus élevé de pyrite que les sections avoisinantes. Quelques échantillons ont aussi été analysés pour plusieurs éléments, incluant l'argent, par la méthode Aqua Regia-ICP-AES aux laboratoires ALS. La conception du programme de forage, le programme d'assurance-qualité/contrôle de la qualité (« AQ/CQ ») et l'interprétation des résultats sont effectués

par une « personne qualifiée » appliquant un programme d'AQ/CQ conforme au Règlement 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. Des échantillons de référence et des blancs sont insérés à tous les 20 échantillons dans le cadre du programme d'AQ/CQ par la Société et par le laboratoire. Environ 5 % des pulpes d'échantillons sont expédiés à d'autres laboratoires pour des analyses de vérification.

ii) Propriété Black Dog (anciennement « Souart »)

Le 3 février 2016, la Société a acquis une participation de 100 % dans la propriété Black Dog située dans la ceinture de roches vertes d'Urban-Barry, dans les cantons de Souart et Barry au Québec. La Société a émis 500 000 actions ordinaires de la Société et versé 200 000 \$ en espèces pour acquérir une participation de 100 % dans la propriété. La propriété est constituée de 33 claims couvrant une superficie de 1 286 hectares. La propriété Black Dog est assujettie à une redevance de 2 % NSR, laquelle peut être rachetée en tout temps par la Société pour la somme de 2 000 000 \$.

Activités d'exploration

Au total, 1 080 mètres de forage ont été réalisés sur ce bloc de claims, lesquels sont compris dans le nombre total de mètres réalisés sur le projet Urban-Barry (4 196 mètres). Les résultats d'analyse restent à venir.

iii) Projet de métaux de base d'Urban Barry

Le projet de métaux de base d'Urban-Barry est un ensemble de claims choisis à l'intérieur du projet Urban-Barry. Le 28 mars 2018, Osisko a signé une entente d'option avec Métaux Osisko, qui établit les termes d'une entente d'exploration dans le projet. Selon les termes de l'entente d'option, Métaux Osisko devra engager 5 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur la durée de l'entente d'option qui est de quatre ans afin d'acquérir une participation de 50 % dans le projet. Cet engagement est assujetti à certaines dépenses minimales annuelles en travaux, y compris un montant garanti de 500 000 \$ pour la première année à partir de la date de signature de l'entente.

À la suite de la réalisation de l'entente d'exploration, le projet sera transféré à une nouvelle coentreprise qui sera détenue à 50 % par Osisko et à 50 % par Métaux Osisko. Osisko et Métaux Osisko concluront alors une entente de coparticipation à l'égard du projet. Osisko détiendra un droit de 100 % sur toute découverte de métaux précieux sur le projet.

3.2 Projet Quévillon Osborne

Le 27 avril 2017, la Société a fait l'acquisition d'un portefeuille de propriétés dans le secteur de Lebel-sur-Quévillon au Québec, en contrepartie d'un versement de 1 000 000 \$ en espèces et de l'émission de 100 000 actions ordinaires de la Société. Le projet Quévillon Osborne comprend approximativement 30 indices aurifères connus ainsi que le gîte d'or historique Osborne-Bell, lequel est situé à 17 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon et à 112 kilomètres à l'ouest du gîte aurifère du Lac Windfall. Le gîte d'or Osborne-Bell a été l'objet d'importants programmes de forage historiques au cours des 30 dernières années et sera la cible de nouveaux forages et d'une réévaluation des ressources par Osisko. De plus, la Société a jalonné 2 942 claims formant une vaste position de terrain d'une superficie de 157 000 hectares (157 kilomètres carrés). La Société a aussi acquis des claims additionnels auprès d'autres détenteurs au cours de la période.

Le 26 février 2018, Osisko a acquis, de Globex, la propriété Certac dans le canton Le Tac, au Québec, pour la somme de 250 000 \$ et une redevance brute de métaux payable à Globex sur toute production éventuelle de métaux. La redevance sera de 2,5 % si le prix de l'or est inférieur à 1 000 \$ l'once, ou de 3 % si le prix de l'or est équivalent ou supérieur à 1 000 \$ l'once. Osisko conserve un droit de premier refus si Globex décide de vendre la redevance, ainsi qu'un droit exclusif de rachat d'une tranche de 1,5 % de la redevance pour la somme de 1 500 000 \$. La propriété Certac a été intégrée au projet Quévillon Osborne.

Le projet Quévillon Osborne couvre maintenant une superficie de plus de 212 334 hectares (2 123 kilomètres carrés) et est constitué de 3 956 claims. La position de terrain dans le secteur de Quévillon couvre des séquences de roches volcano-sédimentaires archéennes qui encaissent plusieurs indices aurifères connus et des intrusions ignées porphyriques, des cibles d'exploration particulièrement prisées par la Société.

Activités d'exploration

Durant la période terminée le 31 mars 2018, la Société a relocalisé deux foreuses du projet Windfall à la propriété Quévillon Osborne et a foré approximativement 11 396 mètres des 50 000 mètres prévus au programme de forage depuis le 1^{er} janvier 2018, lequel comprend la réalisation de 9 061 mètres de forage sur le gîte aurifère Osborne-Bell. Le 15 mars 2018, la Société a publié une estimation de ressources minérales du gisement aurifère Osborne-Bell, qui sont estimées à 2 587 000 tonnes à une teneur moyenne de 6,13 g/t Au, soit 510 000 onces d'or, à un seuil de coupure de 3,0 g/t (rapport technique publié le 23 avril 2018). Durant la période terminée le 31 mars 2018, la Société a réalisé un levé électromagnétique à dimension temporelle par hélicoptère sur la propriété Quévillon Osborne ainsi que de la coupe de lignes de grille (117 kilomètres), qui ont été suivis par un levé de polarisation provoquée au sol de 32,2 kilomètres dans le secteur de Certac (en cours). Actuellement, deux foreuses sont en activité sur le projet Quévillon Osborne; une est utilisée pour le forage de définition du gîte aurifère Osborne-Bell, l'autre vérifie des cibles régionales définies. Le programme d'essais métallurgiques est en cours sur le gîte aurifère Osborne-Bell.

3.3 Propriétés Garrison

i) Projet Garrcon

Le 22 décembre 2015, la Société a acquis 100 % du projet Garrcon dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold Mining Inc. (« Northern Gold »). Le projet Garrcon couvre approximativement 788 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est formée de 66 claims contigus dont 35 sont des claims concédés par lettres patentes assujettis à une redevance de 2 % NSR. En outre, 12 des 35 claims concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance antérieure de 1,5 % NSR sur le matériau minéralisé exploité au-dessus de 400 pieds de profondeur et une redevance de 2 % NSR sur le matériau minéralisé exploité en dessous de cette profondeur. De plus, deux des claims non concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance de 1 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter pour 250 000 \$. Un autre claim non concédé par lettres patentes est assujetti à une redevance de 1 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter 0,5 % de celle-ci pour 250 000 \$. Un autre groupe de 20 claims concédés par lettres patentes au sud des ressources connues est assujetti à une redevance de 2 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter 0,5 % de celle-ci pour 1 000 000 \$. Le vendeur a conservé un droit de rachat de participation allant jusqu'à 51 % dans les claims, si des ressources totalisant 4 millions d'onces d'or sont définies sur les claims. Ce droit de rachat pourrait entraîner un remboursement comptant à la Société équivalent au double des dépenses d'exploration engagées depuis la date de l'arrangement. Quelques claims sont assujettis à une redevance supplémentaire de 1,5 % NSR en vertu d'anciennes conventions d'option conclues par le vendeur. Les huit derniers claims concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance de 1 % NSR.

ii) Projet Jonpol

Le 22 décembre 2015, la Société a acquis le projet Jonpol dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold. Le projet Jonpol est détenu à 100 % par la Société et est situé sur la même propriété que le projet Garrcon, dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada.

iii) Projet Buffonta

Le 22 décembre 2015, la Société a acquis le projet Buffonta dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold. Le projet Buffonta est détenu à 87,5-100 % par la Société et couvre approximativement 2 359 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est constituée de 120 claims contigus. Le projet Buffonta est assujetti à une redevance de 3 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter 0,5 % de celle-ci pour 1 000 000 \$.

iv) Projet Gold Pike

Le 22 décembre 2015, la Société a acquis le projet Gold Pike dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold qui s'est conclue le 22 décembre 2015. Le projet Gold Pike est détenu à 40-60 % par la Société et couvre approximativement 468 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est constituée de 26 claims contigus. Le projet Gold Pike comprend 10 claims sous deux conventions distinctes, toutes deux assujetties à une redevance de 2 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter 1,0 % de celle-ci pour 1 000 000 \$. La propriété est l'objet d'une avance annuelle de 25 000 \$ sur ses paiements de redevances.

Activités d'exploration

Au 31 mars 2018, la Société poursuivait la migration des données et la réinterprétation des cartes géologiques de Garrcon et de Jonpol. Osisko procède à la mise à jour du modèle des ressources qui devrait être publiées au deuxième semestre de 2018. De plus, la Société prévoit le suivi de certaines cibles du forage d'exploration au cours du T2 et du T3 2018.

3.4 Propriétés Bloc Marban

i) Projet Marban

La Société a acquis le projet Marban dans le cadre de l'acquisition de NioGold. Le projet Marban est détenu à 100 % et est le résultat de l'amalgamation des anciens claims Marban, First Canadian, Norlartic et Gold Hawk. Les propriétés du Bloc Marban sont situées à environ 15 kilomètres à l'ouest de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada, et sont constituées de 30 claims et de trois concessions minières couvrant une superficie de 1 023 hectares.

Les claims Marban sont assujettis à une redevance de 1 % à 1,5 % NSR. Les claims First Canadian sont assujettis à une redevance de 10 % des profits nets. Le vendeur a conservé une redevance de 0,5 % NSR sur les claims Marban, de 1 % NSR sur les claims First Canadian et de 2 % NSR sur les claims Norlartic. Le projet compte aussi deux claims connus comme étant les claims Gold Hawk; ces derniers sont assujettis à une redevance de 2 % NSR.

Activités d'exploration

Très peu de travaux d'exploration ont été effectués par la Société sur le projet Marban durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2018.

ii) Projet Malartic

La Société a acquis le projet Malartic dans le cadre de l'acquisition de NioGold. Le projet Malartic englobe les propriétés Camflo Ouest, Malartic Hygrade, Malartic Hygrade-NSM et Malartic H. Ces propriétés sont situées au nord-est de la ville de Malartic, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. Le projet Malartic est constitué de 139 claims et d'une concession minière couvrant une superficie de 6 263 hectares. Les claims Camflo Ouest sont assujettis à diverses redevances NSR variant de 1,5 % à 3,0 %, dont certaines peuvent être rachetées par la Société, en tout ou en partie, pour des paiements variant de 200 000 \$ à 1 500 000 \$. Les claims Malartic H sont détenus à 85 % par la Société et la participation résiduelle de 15 % des claims Malartic H peut être achetée par la Société pour 25 000 \$.

Activités d'exploration

Très peu de travaux d'exploration ont été effectués par la Société sur le projet Malartic durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2018.

iii) Projet Siscoe Est

La Société a acquis la propriété Siscoe Est dans le cadre de l'acquisition de NioGold. La propriété Siscoe Est est située dans le canton de Vassan, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. La Société détient une participation de 50 % dans les claims de la propriété Siscoe Est, tandis que la participation résiduelle de 50 % est détenue par une autre société. Certains claims sont assujettis à une redevance de 2,0 % NSR, dont 50 % peut être rachetée par la Société pour la somme de 2 750 000 \$.

Activités d'exploration

Très peu de travaux d'exploration ont été effectués par la Société sur le projet Siscoe Est durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2018.

iv) **Projet Héva**

La Société a acquis la propriété Héva dans le cadre de l'acquisition de NioGold. La propriété Héva est située à 42 kilomètres au nord-ouest de la ville de Val-d'Or, et la propriété Val-d'Or est située au sud de la limite de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. Certains des claims de la propriété Héva sont assujettis à une redevance de 1,5 % NSR, dont 50 % peut être rachetée par la Société pour la somme de 200 000 \$.

Activités d'exploration

Très peu de travaux d'exploration ont été effectués par la Société sur le projet Héva durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2018.

3.5 Propriétés à la Baie-James

Le 5 octobre 2016, Osisko a annoncé la signature d'une transaction d'option avec Redevances Osisko. Selon les termes de l'entente d'option (« l'entente d'option avec Redevances Osisko »), la Société peut acquérir une participation de 100 % dans 28 propriétés d'exploration détenues par Redevances Osisko et situées dans les régions de la Baie-James (Québec) et de la Fosse du Labrador (les « propriétés sous option ») après avoir engagé des dépenses d'exploration totalisant 32 000 000 \$ sur la période de sept ans de l'entente d'option avec Redevances Osisko; la Société détiendra une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 19 200 000 \$. Redevances Osisko conservera une redevance NSR escalatoire variant de 1,5 % jusqu'à un maximum de 3,5 % sur les métaux précieux et une redevance de 2 % NSR sur les autres métaux et minéraux produits des propriétés sous option. De plus, toutes les nouvelles propriétés acquises par la Société dans la région concernée durant les sept années de l'entente d'option avec Redevances Osisko pourraient également être assujetties à une entente de redevance en faveur de Redevances Osisko selon des termes similaires et sous certaines conditions. Le 16 février 2017, Osisko et Redevances Osisko ont modifié et reconduit l'entente d'option avec Redevances Osisko initiale, de telle sorte que le projet Kan a été scindé pour faire l'objet d'une entente d'option distincte (l'« entente d'option Kan »). Selon les termes de l'entente d'option Kan, Osisko devra engager 6 000 000 \$ sur la période de sept ans de l'entente d'option Kan; la Société aura acquis une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 3 600 000 \$ sur une période de quatre ans. L'engagement total sur les autres propriétés sous option a été réduit du même montant et des conditions s'appliquant à l'entente d'option Kan. Le 15 décembre 2017, Osisko et Redevances Osisko ont convenu d'une modification à l'entente d'option afin de reporter jusqu'au 31 décembre 2018 l'engagement ferme de la Société de dépenser 4 062 500 \$ en exploration sur toutes les propriétés.

i) **Projet Kan**

Le projet Kan est situé dans la Fosse du Labrador, à environ 80 kilomètres au sud-ouest de Kuujuaq, Québec. Il couvre environ 40 kilomètres de stratigraphie favorable composée de formations de fer silico-carbonatées, d'épaisses unités de shales noirs métallifères, de gabbros et de turbidites. Le projet Kan est constitué de 2 276 claims (105 605 hectares) et est situé à 80 kilomètres au sud-ouest de Kuujuaq dans le nord du Québec. Deux cent neuf (209) claims sont assujettis à une redevance de 2 % NSR en faveur de Les Ressources Tectonic inc., dont 0,5 % peut être racheté en tout temps pour la somme de 750 000 \$ par Redevances Osisko, tandis qu'un autre 0,5 % de la redevance NSR peut être racheté pour la somme de 750 000 \$ par Altius Resources Inc. Redevances Osisko détient une redevance sur tous les 2 276 claims touchant la production de métaux précieux pour un minimum de 1,5 % NSR et un maximum de 3,5 % NSR, ainsi qu'une redevance de 2,0 % NSR sur tous les autres métaux. Toutefois, s'il existe une redevance applicable sur toute portion des claims, les pourcentages de redevances applicables seront ajustés de façon à ce que le pourcentage de redevance maximal sur cette portion ne dépasse pas une redevance de 3,5 % NSR en tout temps.

En 2017, Osisko a annoncé la signature d'une entente d'option avec Barrick Gold Corp. (« Barrick »), dans le but d'officialiser les termes d'une entente d'option et d'exploration sur le projet Kan. En vertu de l'entente d'option et d'exploration avec Barrick portant sur le projet Kan, Barrick devra engager une somme de 15 000 000 \$ en travaux d'exploration sur une période de quatre ans, ce qui lui permettra d'acquérir un intérêt de 70 % sur le projet Kan. L'entente est assujettie à des dépenses minimales annuelles en travaux d'exploration, incluant un montant garanti de 6 000 000 \$ pour les deux premières années.

Suivant la réalisation des termes de l'entente d'option et d'exploration avec Barrick, la propriété sera transférée à une nouvelle coentreprise qui sera détenue à 30 % par Osisko et à 70 % par Barrick. Osisko et Barrick concluront par la suite

une entente de coparticipation à l'égard de la propriété. De plus, Barrick pourra acquérir un intérêt additionnel de 5 % dans la coentreprise (pour un intérêt total de 75 %) en engageant une somme supplémentaire de 5 000 000 \$ pour des dépenses spécifiques de projet (évaluation économique préliminaire ou étude de préfaisabilité).

Activités d'exploration

Barrick a dépensé environ 172 000 \$ dans le cadre de l'entente d'option et d'exploration sur le projet Kan durant la période terminée le 31 mars 2018. Très peu de travaux d'exploration ont été effectués sur le projet Kan en raison du climat pendant la saison hivernale. Les travaux sur le terrain et le forage devraient commencer au T2 2018.

ii) Projet Éléonore Régional

Le projet Éléonore Régional est constitué de 475 claims (24 816 hectares) et est situé à 15 kilomètres à l'ouest de la mine d'or Éléonore, dans le secteur du réservoir Opinaca sur le territoire de la Baie-James.

Activités d'exploration

Il n'y a pas eu de travaux d'exploration sur le projet au cours du T1 2018.

iii) Projet Éléonore-JV

Le projet Éléonore-JV est constitué de 1 827 claims (plus de 97 600 hectares), dont environ 50 % est détenu par Exploration Midland inc., est situé à 25 kilomètres au sud-est et 20 kilomètres au nord-ouest de la mine d'or Éléonore dans le secteur du réservoir Opinaca sur le territoire de la Baie-James. La propriété est assujettie à une redevance de 0,5 % NSR en faveur de Redevances Osisko et à une redevance de 0,5 % NSR en faveur de Exploration Midland inc. Des levés de polarisation provoquée au sol et des travaux de terrains ultérieurs sont prévus pour ces blocs anomaux en 2018.

Activités d'exploration

Durant le premier trimestre, 35 kilomètres de lignes de grille ont été coupés et un levé de polarisation provoquée au sol a été réalisé sur le projet. Le levé a mis en évidence quatre blocs de diorite échantillonnés en 2016 et en 2017 qui ont livré des teneurs de 8,28 % Cu, de 6,85 % Cu, de 4,54 % Cu et de 3,45 % Cu en échantillons choisis.

iv) Autres – Baie-James

a) Projet Trieste

Le projet Trieste est constitué de 304 claims (plus de 15 688 hectares) et est situé à 60 kilomètres au nord-nord-ouest de la mine de diamant Renard, dans la région de la Baie-James.

b) Projet Escale

Le projet Escale est constitué de 129 claims (6 497 hectares) et est situé à 75 kilomètres au sud-est du barrage LG-4 dans la région de la Baie-James. Le projet est assujetti à une redevance de 0,5 % NSR à Ressources Sirios inc., laquelle peut être rachetée par la Société pour la somme de 500 000 \$. Onze (11) claims sont assujettis à une redevance de 1 % NSR en faveur de Newmont, sans option de rachat.

c) Projet Eastmain Est

Le projet Eastmain Est est constitué de 66 claims (2 363 hectares) et est situé à 100 kilomètres à l'est du gisement Renard, dans la région de la Baie-James.

4. DÉPENSES ET ENGAGEMENTS SUR LES ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

4.1 Dépenses sur les actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses engagées par la Société sur les actifs d'exploration et d'évaluation pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 se présentent comme suit (en milliers de dollars canadiens) :

	31 décembre 2017	Ajouts au cours de la période	Actif d'impôt différé	31 mars 2018
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Urban Barry	9 547	984	-	10 531
Urban Barry (métaux de base) (note 8 [a])	-	18	-	18
Lac Windfall	150 772	28 500	(332)	178 940
Garrcon – Garrison	25 944	979	(540)	26 383
Gold Pike – Garrison	148	-	-	148
Buffonta – Garrison	100	3	-	103
Black Dog (anciennement « Souart »)	2 334	-	-	2 334
Marban – Bloc Marban	24 060	64	(227)	23 897
Malartic – Bloc Marban	37 886	1	-	37 887
Siscoe Est – Bloc Marban	2 522	-	-	2 522
Héva – Bloc Marban	824	-	-	824
Kan – Baie-James	423	48	-	471
Éléonore – Baie-James	532	98	-	630
Éléonore JV – Baie-James	214	98	-	312
Autres – Baie-James	2 088	156	-	2 244
Quévillon Osborne	4 526	2 963	-	7 489
Total des actifs d'exploration et d'évaluation	261 920	33 912	(1 099)	294 733

Les ajouts importants survenus durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 sont décrits par catégorie dans le tableau suivant (en milliers de dollars canadiens) :

Pour la période terminée le 31 mars 2018	Urban Barry	Urban Barry (métaux de base)	Lac Windfall	Garrcon – Garrison	Buffonta – Garrison	Marban – Bloc Marban	Malartic – Bloc Marban
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Coûts liés aux propriétés	11	-	9	3	1	-	1
Coûts liés au campement	1	-	4 750	57	-	1	-
Frais de bureau	1	-	16	1	-	11	-
Gestion de projets	36	12	1 097	282	2	3	-
Forage	717	2	14 191	372	-	53	-
Levé géochimique	30	-	-	-	-	-	-
Permis	-	-	205	-	-	-	-
Levé géophysique	203	4	30	-	-	-	-
Géologie	(16)	-	260	242	-	(19)	-
Ingénierie	-	-	115	-	-	8	-
Étude de faisabilité	-	-	1 004	-	-	-	-
Réhabilitation de la rampe	-	-	5 017	-	-	-	-
Relations communautaires	-	-	887	13	-	-	-
Environnement	-	-	434	8	-	7	-
Santé et sécurité	1	-	485	1	-	-	-
Actif d'impôt différé	-	-	(332)	(540)	-	(227)	-
Total des ajouts	984	18	28 168	439	3	(163)	1

Pour la période terminée le 31 mars 2018	Kan – Baie- James	Éléonore – Baie-James	Éléonore JV – Baie-James	Autres – Baie-James	Quévillon Osborne	Total
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Coûts liés aux propriétés	17	90	1	65	266	464
Coûts liés au campement	-	-	-	-	11	4 820
Frais de bureau	-	-	-	-	3	32
Gestion de projets	15	1	-	18	79	1 545
Forage	10	-	-	45	1 988	17 378
Levé géochimique	-	-	-	-	10	40
Permis	-	-	-	-	-	205
Levé géophysique	-	-	89	-	487	813
Géologie	-	7	8	28	113	623
Ingénierie	-	-	-	-	-	123
Étude de faisabilité	-	-	-	-	-	1 004
Réhabilitation de la rampe	-	-	-	-	-	5 017
Relations communautaires	6	-	-	-	-	906
Environnement	-	-	-	-	-	449
Santé et sécurité	-	-	-	-	6	493
Actif d'impôt différé	-	-	-	-	-	(1 099)
Total des ajouts	48	98	98	156	2 963	32 813

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, la majorité des dépenses ont été engagées sur la propriété du Lac Windfall, où un programme de forage planifié de 800 000 mètres était en cours. En date du présent rapport de gestion, la Société a foré approximativement 570 265 mètres sur la propriété Lac Windfall, 11 396 mètres sur la propriété Quévillon Osborne et 4 196 mètres dans le secteur d'Urban Barry, incluant Black Dog. De même, la Société a fait progresser la rampe d'exploration, pour un total de 1 021 mètres de restauration de la rampe antérieure sur la propriété Lac Windfall, en plus de la réalisation de 355 mètres de nouveau développement vers la zone 27 et Caribou. La direction s'attend à ce que la rampe d'exploration progresse à un rythme d'environ 150 mètres par mois. Le développement vers Lynx est assujéti à l'autorisation du MDDELCC. La cartographie sous terre se poursuit dans la rampe et se fait également dans la galerie d'accès à Lynx, en se concentrant sur le nouveau développement du contournement vers Caribou.

4.2 Paiements d'option et coûts d'acquisition pour des claims inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation

Le tableau suivant résume les paiements d'option et les coûts d'acquisition devant être engagés au 31 mars 2018, relativement aux actifs d'exploration et d'évaluation de la Société (en milliers de dollars canadiens) :

	Total	2018	2019	2020	2021	2022
Propriétés Baie-James	612 \$	612 \$	- \$	- \$	- \$	- \$

5. PERSPECTIVES

L'aperçu des activités ci-dessous et leur description établissent le portrait des activités actuelles de la Société.

La Société aura des dépenses d'environ 8 000 000 \$ par mois en activités d'exploration sur toutes les propriétés d'Osisko, de 320 000 \$ par mois en frais administratifs et généraux et de 500 000 \$ par mois en salaires et avantages, en excluant les éléments hors trésorerie, pour le reste de 2018. La Société a amassé un montant total d'environ 181 500 000 \$ depuis le 1^{er} janvier 2017. Le produit de ces financements a été utilisé, ou le sera, directement ou indirectement, pour engager des « dépenses d'exploration au Canada » sur les propriétés de la Société au Québec et en Ontario et à des fins générales de fonds de roulement. Une campagne de forage de 800 000 mètres se poursuit avec environ cinq foreuses sur la propriété du Lac Windfall et le secteur d'Urban-Barry, ainsi que deux petites campagnes de forage sur les propriétés Garrison et Quévillon Osborne. La Société pourrait débiter les travaux en vue de l'étude de faisabilité sur la propriété du Lac Windfall en 2018 et a commencé le fonçage de la rampe d'exploration existante afin d'entreprendre des travaux de forage souterrain dans la deuxième moitié de l'année 2018. Le programme a pour but d'augmenter le niveau de confiance de toutes les ressources existantes et d'accroître tous les inventaires de ressources existants. La Société œuvre à la préparation d'une mise à jour de l'estimation des ressources qui sera publiée au T2 2018 sur les propriétés d'Urban Barry et du Lac Windfall. En raison des conditions actuelles du marché, la Société a réduit ses dépenses d'exploration et ses frais administratifs et

généraux afin de conserver ses liquidités et continue de faire progresser les principaux gîtes vers l'étape de l'étude de faisabilité. Le forage d'exploration compte maintenant 8 foreuses plutôt que 23. La Société a diminué également les frais administratifs et généraux en réduisant le nombre de ses effectifs au siège social ainsi que les frais de déplacement et d'initiatives de marketing.

6. PLACEMENTS

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille de placements dans des sociétés publiques et privées. La Société investit dans différentes sociétés au sein de l'industrie minière à des fins de placement et dans le cadre de décisions stratégiques. En plus de ses objectifs de placement, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif dans les entreprises de son portefeuille, notamment en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif, et en nommant des individus au conseil d'administration de l'entreprise en question. Ces placements, qui comprennent des participations dans Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville ») et Beaufield, sont présentés comme des « placements dans des entreprises associées » dans les états financiers de la Société. Le 8 août 2016, la Société a acquis 50 000 000 d'actions ordinaires de Barkerville et a immédiatement classé ce placement dans les placements dans des entreprises associées. En plus des rôles actifs mentionnés ci-dessus, le coprésident du conseil de la Société, Sean Roosen, agit à titre de coprésident du conseil de Barkerville et M. John Burzynski siège au conseil d'administration de Barkerville. Le 21 février 2017, la Société a fait l'acquisition de 31 700 000 actions de BFD et a immédiatement classé ce placement dans les placements dans des entreprises associées. En plus des rôles actifs mentionnés ci-dessus, le vice-président à la direction, Exploration et Développement des ressources et administrateur de la Société, Robert Wares, siège au conseil d'administration de Beaufield. Le 10 janvier 2018, la Société a acquis 16 923 500 actions additionnelles de BDF dans le cadre d'une entente de transaction d'acquisition d'actions, ce qui représente environ 8,2 % des actions de BDF alors émises et en circulation, au prix de 0,14 \$ par BDF, pour une contrepartie totale de 2 369 290 \$. Après la réalisation de cette acquisition, la Société détient en propriété véritable ou exerce un contrôle et une direction sur 56 181 300 actions de BDF, ce qui représente environ 27,0 % du nombre d'actions de BDF alors émises et en circulation.

6.1 Titres négociables

Le tableau suivant résume l'information concernant les titres négociables de la Société au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 (en milliers de dollars canadiens) :

<i>Au</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Solde au début de la période	22 076 \$	15 020 \$
Ajouts	-	32 610
Cessions	(1 383)	(26 203)
Gain réalisé	565	2 686
Perte latente	(3 133)	(2 037)
Solde à la fin de la période	18 125 \$	22 076 \$

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, l'estimation de la juste valeur des actions ordinaires et des bons de souscription s'est soldée par une perte latente de 3 133 000 \$ (un gain de 3 039 000 \$ en 2017). La Société a vendu des actions ordinaires durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, ce qui a généré un gain réalisé de 565 000 \$ (un gain de 918 000 \$ en 2017).

6.2 Placements dans des entreprises associées

Les placements de la Société se rapportant à ses participations dans Beaufield et Barkerville sont détaillés ci-dessous (en milliers de dollars canadiens) :

Au	31 mars 2018		
	Beaufield	Barkerville	Total
	(\$)	(\$)	(\$)
Solde au début de la période	4 740	51 698	56 438
Placements dans des entreprises associées en trésorerie	2 369	-	2 369
Quote-part de la perte pour la période	(24)	(324)	(348)
Solde à la fin de la période	7 085	51 374	58 459

6.3 Placements à long terme

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, la Société détenait un placement à long terme de 180 000 \$ dans une entité à capital fermé.

7. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Le tableau suivant résume l'état de la perte et de la perte globale de la Société pour la période de trois mois terminée aux 31 mars 2018 et 2017 (en milliers de dollars canadiens) :

Pour la période terminée le	31 mars 2018	31 mars 2017
Dépenses		
Rémunération	8 779 \$	6 748 \$
Frais administratifs et généraux	1 141	1 389
Exploration générale	9	40
Produit lié à la prime sur les actions accréditives	(7 525)	(3 573)
Perte latente/(gain latent) en titres négociables	3 133	(3 039)
Gain réalisé sur titres négociables	(565)	(918)
Gain de change	-	(32)
Autres produits	(64)	(72)
Perte d'exploitation	4 908	543
Produits financiers	(392)	(269)
Charges financières	44	49
Produits financiers nets	(348)	(220)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	348	255
Perte avant impôt	4 908	578
Charge d'impôt sur le résultat différé	6 319	-
Perte et perte globale	11 227 \$	578 \$

7.1 Comparaison entre la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 et la période de trois mois terminée le 31 mars 2017

La perte a augmenté de 10 649 000 \$, passant d'une perte de 578 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2017 à une perte de 11 227 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, en raison d'une augmentation de la charge d'impôt sur le résultat différé de 6 319 000 \$ (charge hors caisse), d'une augmentation de la

perte latente en titres négociables de 6 172 000 \$ (charge hors caisse), d'une diminution du gain réalisé sur titres négociables de 353 000 \$ et d'une augmentation de la rémunération de 2 031 000 \$, laquelle comprend les salaires, les bénéfices et la rémunération fondée sur des actions (charge hors caisse). Celles-ci ont été en partie contrebalancées par une augmentation du produit lié à la prime sur les actions accréditives de 3 952 000 \$ (charge hors caisse) et une diminution des frais généraux et administratifs de 248 000 \$.

Les charges de rémunération ont augmenté pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 de 2 031 000 \$ à 8 779 000 \$, comparativement à 6 748 000 \$ à la même période en 2017. Cette hausse s'explique par une augmentation des salaires et des bénéfices de 1 918 000 \$ et de la rémunération fondée sur des actions de 113 000 \$, du fait des indemnités de cessation d'emploi versées à des membres de la haute direction. La rémunération fondée sur des actions a augmenté en raison des options émises à la direction et aux employés ainsi qu'en raison de la hausse de la juste valeur des options émises.

Les frais généraux et administratifs ont diminué de 248 000 \$ pour s'établir à 1 141 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, comparativement à 1 389 000 \$ à la même période en 2017. Cette diminution s'explique principalement par une baisse des honoraires professionnels de 125 000 \$, des frais de déplacement de 23 000 \$, des services administratifs de 84 000 \$ et des frais en matière d'actionnariat et de réglementation de 93 000 \$ en raison des mesures de réduction des coûts dans les conditions actuelles du marché. Celles-ci ont été en partie contrebalancées par une augmentation des frais de bureau de 77 000 \$ du fait que la Société est en croissance et a besoin de plus d'espace de bureau.

Le produit lié à la prime sur les actions accréditives s'est établi à 7 525 000 \$ au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, comparativement à 3 573 000 \$ durant la même période en 2017. Ce produit a été issu du nombre accru de financements accréditifs qui ont eu lieu en 2017, combiné au montant des « dépenses d'exploration canadiennes » qui ont été réalisées au cours de cette période. Au moment de l'émission de ces actions accréditives, un passif lié à la prime sur les actions accréditives a été comptabilisé. Lorsque la Société engage des dépenses admissibles, la Société comptabilise un produit lié à la prime sur les actions accréditives et réduit le passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, la Société a maintenu le portefeuille de valeurs mobilières qui avait été stratégiquement investi dans des titres négociables d'autres sociétés d'exploration et de développement. En conséquence, la Société a comptabilisé, pour la période, un gain réalisé et une perte latente de 565 000 \$ et 3 133 000 \$, respectivement. Le gain réalisé provenait de la vente de plusieurs placements, tandis que la perte latente était le résultat de l'évaluation à la valeur du marché des placements de la Société à la fin de la période. La juste valeur marchande des titres négociables de la Société s'établissait à 18 125 000 \$ au 31 mars 2018, comparativement à 22 076 000 \$ au 31 décembre 2017.

Les produits financiers nets durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 ont augmenté de 128 000 \$ pour s'établir à 348 000 \$, comparativement à 220 000 \$ à la même période en 2017, en raison principalement d'une augmentation du solde de liquidités de la Société comparativement à la période antérieure. La Société disposait de 74 238 000 \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie au 31 mars 2018.

La quote-part de la perte d'entreprises associées comptabilisée au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 était de 348 000 \$ comparativement à 255 000 \$ à la même période en 2017. La direction a déterminé qu'à des fins comptables, la Société exerçait une influence notable sur les processus décisionnels de Beaufield et de Barkerville durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 et, par conséquent, a comptabilisé sa part de la perte nette et du résultat net de ces entités.

7.2 Flux de trésorerie

La Société est dépendante de sa capacité à recueillir des fonds afin de financer les programmes d'exploration à venir. Voir les sections « *Liquidités et sources de financement en capital* » et « *Risques et incertitudes* ».

Activités d'exploitation

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'exploitation pour la période terminée le 31 mars 2018 totalise 3 944 000 \$ comparativement à 6 019 000 \$ à la même période en 2017. La diminution des débours est principalement attribuable à la perte nette de 11 227 000 \$ pour la période terminée le 31 mars 2018, avec des ajustements pour la rémunération fondée

sur des actions de 5 334 000 \$, une perte sur les titres négociables de 2 568 000 \$, une charge d'impôt différé de 6 319 000 \$, la quote-part de la perte d'entreprises associées de 348 000 \$ et la variation des éléments du fonds de roulement de 588 000 \$, en partie compensés par un ajustement du produit lié à la prime sur les actions accréditives de 7 525 000 et la rémunération fondée sur des actions de 5 334 000 \$.

Activités de financement

La trésorerie générée par les activités de financement était de 226 000 \$ pour la période terminée le 31 mars 2018, comparativement à 80 812 000 \$ à la même période en 2017. Durant la période terminée le 31 mars 2017, un montant total de 78 317 000 \$ a été amassé dans le cadre de placements privés, déduction faite des coûts de transaction, et l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription a généré des entrées de trésorerie de 95 000 \$ et 2 400 000 \$, respectivement. Pour la période terminée le 31 mars 2018, l'exercice d'options d'achat d'actions a généré des entrées de trésorerie de 224 000 \$.

Activités d'investissement

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement pour la période terminée le 31 mars 2018 totalise 33 548 000 \$ comparativement à 18 243 000 \$ à la même période en 2017. L'écart s'explique principalement par des dépenses d'exploration et d'évaluation de 32 047 000 \$, l'acquisition d'immobilisations corporelles pour une valeur de 907 000 \$, l'acquisition d'un placement en titres de capitaux propres dans Beaufield pour une valeur de 2 369 000 \$, et compensés en partie par le produit de la cession de titres négociables d'une valeur de 1 383 000 \$.

De l'avis de la direction, la Société dispose des ressources financières nécessaires pour réaliser les programmes d'exploration actuellement planifiés et s'acquitter des dépenses d'exploitation courantes. Au 31 mars 2018, la Société disposait de 74 238 000 \$ en liquidités, comparativement à 111 504 000 \$ au 31 décembre 2017. La Société continuera d'être dépendante de sa capacité à recueillir des fonds ou d'autres capitaux selon les besoins, et ce, jusqu'au moment où elle atteindra l'étape de la production et commencera à générer des liquidités de ses exploitations. Voir les sections « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

8. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars canadiens)

Pour la période terminée le	31 mars 2018	31 décembre 2017	30 septembre 2017	30 juin 2017
Résultats financiers :				
Produit d'intérêts	(392) \$	(532) \$	(359) \$	(347) \$
Perte	11 227 \$	4 482 \$	12 575 \$	401 \$
Perte par action :				
De base	0,05 \$	0,02 \$	0,07 \$	- \$
Diluée	- \$	- \$	- \$	- \$
Situation financière :				
Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS)**	91 802 \$	134 224 \$	84 782 \$	129 108 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation	294 733 \$	261 920 \$	228 560 \$	188 016 \$
Actif total	471 735 \$	481 389 \$	398 771 \$	378 599 \$
Capital-actions	458 611 \$	456 231 \$	384 771 \$	375 754 \$
Déficit	(84 998) \$	(73 771) \$	(69 289) \$	(56 714) \$
Nombre d'actions émises et en circulation	207 920 322	207 845 240	190 032 897	187 667 158

* La perte de base et diluée par action est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de la Société en circulation.

** Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS. Pour de plus amples détails et une réconciliation détaillée, veuillez consulter la section 19.

(en milliers de dollars canadiens)

<i>Pour la période terminée le</i>	31 mars 2017	31 décembre 2016	30 septembre 2016	30 juin 2016
Résultats financiers :				
Produit d'intérêts	(269) \$	(219) \$	(147) \$	(151) \$
Perte/(résultat)	578 \$	7 144 \$	1 741 \$	(2 366) \$
Perte/(résultat) par action* :				
De base	- \$	0,05 \$	0,01 \$	(0,02) \$
Diluée	- \$	- \$	- \$	(0,01) \$
Situation financière :				
Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS)**	154 078 \$	94 138 \$	95 991 \$	68 454 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation	163 807 \$	144 585 \$	133 387 \$	124 400 \$
Actif total	369 016 \$	285 293 \$	274 297 \$	199 296 \$
Capital-actions	365 258 \$	303 100 \$	288 712 \$	216 539 \$
Déficit	(56 313) \$	(55 735) \$	(48 593) \$	(46 852) \$
Nombre d'actions émises et en circulation	184 476 725	161 990 656	156 255 006	125 412 230

* La perte/(le résultat) de base et diluée par action est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de la Société en circulation.

** Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS. Pour de plus amples détails et une réconciliation détaillée, veuillez consulter la section 19.

9. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL

Au 31 mars 2018, la Société disposait d'une encaisse de 74 238 000 \$ (111 504 000 \$ au 31 décembre 2017) et d'un fonds de roulement de 91 802 000 \$ (134 224 000 \$ au 31 décembre 2017). L'encaisse et le fonds de roulement ont diminué depuis le 31 décembre 2017, en raison des dépenses sur la propriété du Lac Windfall et les dépenses engagées en lien avec des activités d'exploration au Canada. La plupart des passifs financiers de la Société ont une échéance contractuelle de moins de 30 jours et sont assujettis aux modalités commerciales usuelles.

La Société n'a jamais généré des revenus de ses activités d'exploitation. Aucune des propriétés minérales de la Société n'est en production commerciale et, de ce fait, la Société ne génère pas de liquidités à partir des exploitations. Au cours de la période terminée le 31 mars 2018, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la Société étaient négatifs et la Société prévoit que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation continueront d'être négatifs dans les périodes à venir.

Dans le passé, la Société a financé ses activités en recueillant des capitaux par des émissions d'actions. Tant qu'elle ne sera pas en position de générer des flux de trésorerie positifs, afin de financer ses programmes d'exploration, la Société demeure dépendante des marchés boursiers pour recueillir des capitaux, en plus de l'ajustement des dépenses, la cession d'actifs et l'obtention de sources de financement autre que le financement par actions.

La Société est d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour faire face aux dépenses d'exploration et aux frais généraux et pour maintenir les programmes d'exploration actuellement planifiés au cours des 12 prochains mois. Toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure de maintenir un fonds de roulement adéquat dans le futur, en raison des fluctuations du marché, de l'économie et du prix des matières premières. Voir la section « *Risques et incertitudes* ».

10. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS

La Société avait les engagements suivants au 31 mars 2018 :

	Total	2018	2019	2020	2021	2022
Propriétés Baie-James	612 \$	612 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Location de bureaux	1 265 \$	308 \$	397 \$	240 \$	240 \$	80 \$
Roulottes de camp et location de bureaux	3 052 \$	1 500 \$	1 441 \$	111 \$	- \$	- \$
Total	4 929 \$	2 420 \$	1 838 \$	351 \$	240 \$	80 \$

Le 5 octobre 2016, la Société a annoncé la signature de l'entente d'option avec Redevances Osisko en vertu de laquelle la Société peut acquérir une participation de 100 % dans 28 propriétés d'exploration de Redevances Osisko en engageant des dépenses d'exploration totalisant 32 000 000 \$ sur la durée de l'entente d'option avec Redevances Osisko qui est de sept ans, incluant un montant de 5 000 000 \$ au cours de la première année de l'entente. L'entente d'option avec Redevances Osisko a été modifiée le 16 février 2017 afin de scinder le projet Kan, de telle sorte que plutôt que 5 000 000 \$, 4 062 000 \$ devront être engagés avant le 31 décembre 2017. L'entente d'option a été modifiée à nouveau le 15 décembre 2017, afin de reporter l'échéance pour engager des dépenses de 4 062 000 \$ jusqu'au 31 décembre 2018. En date du 31 mars 2018, la Société devait encore dépenser un montant de 612 000 \$ pour honorer cet engagement.

La Société est aussi engagée à verser une avance annuelle de 25 000 \$ sur les paiements de redevances du projet Gold Pike.

Au 31 mars 2018, la Société était tenue d'engager les fonds accréditifs suivants d'ici le 31 décembre 2018 :

Date de clôture du financement	Province	Fonds accréditifs résiduels
5 octobre 2017	Québec	10 329 \$
12 décembre 2017	Ontario	1 277
Total		11 606 \$

11. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Les transactions et les soldes entre la Société et ses filiales ont été éliminés lors de la consolidation et ne sont pas discutés à cette section. Les transactions entre la Société et autres parties apparentées sont détaillées ci-dessous.

Durant la période terminée le 31 mars 2018, des frais de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 527 000 \$ (348 000 \$ en 2017) ont été engagés auprès de Redevances Osisko, une société apparentée à la Société étant donné que Redevances Osisko possède ou contrôle, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. De plus, M. John Burzynski, président et chef de la direction de la Société, ainsi que M. Sean Roosen, président du conseil d'administration de la Société, occupent des postes d'administrateurs et/ou de hauts dirigeants de Redevances Osisko. Les comptes payables à Redevances Osisko au 31 mars 2018 s'élevaient à 303 000 \$ (303 000 \$ en 2017). En outre, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 56 000 \$ (285 000 \$ en 2017) ont été engagés par Redevances Osisko. Les sommes à recevoir de Redevances Osisko au 31 mars 2018 s'élevaient à 220 000 \$ (547 000 \$ en 2017).

Le tableau suivant résume la rémunération attribuable aux dirigeants clés pour les périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017 :

<i>Pour la période terminée le</i>	31 mars 2018	31 mars 2017
Salaires des principaux dirigeants	263 \$	263 \$
Honoraires des administrateurs	95 \$	90 \$
Rémunération fondée sur des actions	3 784 \$	4 137 \$
Total	4 142 \$	4 490 \$

Durant la période terminée le 31 mars 2018, des frais de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 61 000 \$ (montant nul en 2017) ont été facturés à une entreprise associée de la Société, Barkerville (note 6), par la Société. Les sommes à recevoir de Barkerville au 31 mars 2018 s'élevaient à 43 000 \$ (aucune en 2017).

Durant les périodes terminées le 31 mars 2018 et 2017, aucune transaction n'a eu lieu entre la Société et son autre entreprise associée, Beaufield (note 6).

13 DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 8 mai 2018, les valeurs mobilières de la Société suivantes étaient en circulation : (i) 207 920 322 actions ordinaires de la Société; (ii) 19 873 449 options d'achat d'actions de la Société permettant d'acquérir des actions ordinaires à un prix d'exercice moyen pondéré de 2,56 \$ par option; et (iii) 25 469 220 bons de souscription d'actions ordinaires en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 4,01 \$ par bon de souscription (un-pour-un). Sur une base pleinement diluée, la Société compterait 253 262 991 actions ordinaires émises et en circulation de la Société suivant l'exercice de toutes les options et de tous les bons de souscription de la Société en circulation.

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 31 mars 2018 :

Fourchette de prix d'exercice par action (\$)	Options en circulation			Options pouvant être exercées		
	Moyenne pondérée des périodes résiduelles d'exercice	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Moyenne pondérée des périodes résiduelles d'exercice	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
0,48 à 1,12	2,9	4 518 793	1,05 \$	2,9	4 518 793	1,05 \$
1,13 à 1,71	2,4	4 051 823	1,19 \$	2,4	4 051 823	1,19 \$
1,72 à 3,21	3,7	5 216 668	3,26 \$	3,7	3 634 982	3,24 \$
3,22 à 3,49	4,8	3 556 666	3,46 \$	4,8	1 246 660	3,46 \$
3,50 à 4,79	3,8	2 537 833	4,70 \$	3,2	1 151 155	4,64 \$
0,48 à 4,79	3,5	19 881 783	2,56 \$	3,2	14 603 413	2,12 \$

Le tableau suivant présente les bons de souscription émis et en circulation au 31 mars 2018 :

13.1 Bons de souscription cotés en bourse

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1^{er} janvier 2017	130 631 300	0,15 \$
Exercés	(5 469 880)	0,15
En circulation au 31 décembre 2017	125 161 420	0,15 \$
Exercés	(15 000)	0,15
En circulation au 31 mars 2018	125 146 420	0,15 \$

Au 25 août 2015, 130 636 320 bons de souscription d'action ordinaire de la Société (les « bons de souscription de la contrepartie EH ») ont été émis aux actionnaires d'Eagle Hill en lien avec l'acquisition d'Eagle Hill par la Société. Les bons de souscription de la contrepartie EH sont régis par les termes d'un acte relatif aux bons de souscription daté du 24 août 2015, intervenu entre Osisko et Equity Financial Trust Company, à titre d'agent des bons de souscription; l'acte relatif aux bons de souscription est disponible pour consultation sous le profil d'émetteur d'Osisko sur SEDAR (www.sedar.com). Les bons de souscription de la contrepartie EH sont inscrits et se négocient au TSX sous le symbole « OSK.WT ». Suivant la consolidation des actions d'Osisko intervenue le 25 août 2015, soit après la date d'effet de l'acquisition d'Eagle Hill, chaque bon de souscription de la contrepartie EH peut être exercé jusqu'au 25 août 2018 et, suivant l'exercice de 20 bons de souscription de la contrepartie EH à un prix de 0,15 \$ par bon de souscription pour un paiement total de 3,00 \$, le détenteur dudit bon de souscription aura le droit de recevoir une action ordinaire de la Société.

13.2 Bons de souscription – 1 pour 1

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1^{er} janvier 2017	7 240 854	1,62 \$
Octroyés en 2017	15 327 000	5,00
Exercés en 2017	(3 355 955)	1,53
En circulation au 31 décembre 2017 et 31 mars 2018	19 211 899	4,33 \$

Le 3 février 2016, la Société a réalisé un financement par voie de placement privé visant des reçus de souscription, dans le cadre duquel la Société a émis et vendu 10 521 700 reçus de souscription de la Société. En parallèle avec la réalisation de l'arrangement NioGold le 11 mars 2016, chaque reçu de souscription a été converti en une action ordinaire et un bon de souscription d'action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription d'action ordinaire peut être exercé en contrepartie d'une action ordinaire de la Société jusqu'au 3 février 2019, au prix d'exercice de 1,44 \$.

Le 28 février 2017, la Société a clôturé le financement dans le cadre duquel la Société a émis et vendu 15 327 000 unités de la Société. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription d'action ordinaire peut être exercé pour acquérir une action ordinaire de la Société jusqu'au 28 août 2018, au prix d'exercice de 5,00 \$.

14. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers intermédiaires conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle porte des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur l'application des conventions comptables et sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de dépenses au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir. Le choix des estimations et des hypothèses associées repose sur différentes hypothèses, y compris l'expérience antérieure ainsi que d'autres facteurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats constituent la base des jugements portés relativement à la valeur comptable des actifs et des passifs n'ayant pas été évalués par d'autres sources. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Pour des renseignements sur les principaux jugements dans l'application des conventions comptables ainsi que sur les estimations et hypothèses comptables importantes, veuillez consulter les états financiers intermédiaires de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 et les notes s'y rapportant.

15. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES IFRS ET PRISES DE POSITION COMPTABLE FUTURES

Certaines prises de position émises par l'IASB ou par l'*International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC ») sont obligatoires pour les exercices financiers se terminant après le 31 décembre 2017. Pour des renseignements sur les prises de position comptable futures ainsi que sur les nouvelles normes comptables publiées et en vigueur, veuillez consulter les états financiers intermédiaires de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 et les notes s'y rapportant.

16. GOUVERNANCE

La direction et le conseil reconnaissent la valeur d'une bonne gouvernance d'entreprise et de l'adoption de pratiques exemplaires. La Société met tout en œuvre pour continuer d'améliorer ses pratiques de gouvernance en fonction des étapes de son développement et de l'évolution des lignes directrices en matière de pratiques exemplaires et de réglementation.

Le conseil a adopté un mandat précisant ses responsabilités et définissant ses tâches. Le conseil comprend quatre comités : le comité d'audit, le comité de rémunération, le comité de gouvernance et des mises en candidature et le comité sur la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale d'entreprise. Le comité d'audit possède une charte, laquelle précise le mandat du comité et ses procédures de convocation de réunions et donne accès à des ressources externes.

Le conseil a également adopté un code d'éthique, lequel régit le comportement éthique de tous les employés, dirigeants et administrateurs. Des politiques distinctes en matière de divulgation et de période d'interdiction d'opérations sont également en place. Pour plus de détails concernant les pratiques de gouvernance de la Société, veuillez consulter le site web de la Société, au www.miniereosisko.com.

Les administrateurs de la Société possèdent une expertise dans les domaines de l'exploration, de la métallurgie, de l'exploitation minière, de la comptabilité, des services juridiques, des services bancaires, du financement et des valeurs mobilières. Le conseil et ses comités se réunissent au moins quatre fois par an alors que les rencontres des comités ont lieu au besoin.

17. CONTRÔLES INTERNES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles de divulgation de l'information et procédures

Les contrôles et procédures de divulgation de l'information visent à fournir une assurance raisonnable à l'effet que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou autres documents qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et que cette démarche comprend des contrôles et des procédures qui sont conçus afin d'assurer que l'information est colligée et divulguée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de décider en temps opportun si elle doit être divulguée.

Contrôles internes de divulgation de l'information financière

Les contrôles internes de divulgation de l'information financière sont conçus pour garantir de manière raisonnable l'exactitude de l'information financière et la préparation des états financiers conformément aux IFRS. La direction est également responsable de la conception des contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société pour assurer de manière raisonnable l'exactitude de l'information financière et la préparation des états financiers conformément aux IFRS.

Les contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société comprennent des politiques et des procédures qui : se rapportent à la tenue de registres raisonnablement détaillés, reflétant avec précision les opérations et les cessions liées aux actifs et en donnant une image fidèle; procurent une assurance raisonnable que les opérations sont dûment comptabilisées pour permettre la préparation d'états financiers selon les IFRS et que les recouvrements et dépenses sont effectués conformément aux autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; procurent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection en temps opportun d'acquisitions, d'utilisations ou de cessions non autorisées d'actifs susceptibles d'avoir une incidence importante sur les états financiers.

Au 31 mars 2018, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes de divulgation de l'information financière au cours de la période. La direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a évalué l'efficacité et le fonctionnement des contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société. Au 31 mars 2018, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont tous deux conclu que les contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société, conformément à leur définition dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, sont efficaces et atteignent l'objectif pour lequel ils ont été conçus. En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes de divulgation

de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et pourraient ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, toute projection d'une évaluation de leur efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration de la conformité aux politiques ou aux procédures.

18. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La Société a inclus une mesure non conforme aux IFRS pour le « fonds de roulement » dans le présent rapport de gestion afin d'ajouter de l'information à ses états financiers, lesquels sont présentés conformément aux IFRS. La Société est d'avis que cette mesure permet aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Cette donnée vise à fournir une information supplémentaire et ne doit pas être considérée seule ou se substituer aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

La Société a établi le fonds de roulement comme suit (en milliers de dollars canadiens) :

	31 mars 2018	31 décembre 2017	30 septembre 2017	30 juin 2017
<i>Réconciliation pour la période terminée</i>				
Actif courant	110 292	155 308	108 439	138 965
Moins passif courant	18 490	21 084	23 657	9 857
Fonds de roulement	91 802	134 224	84 782	129 108

	31 mars 2017	31 décembre 2016	30 septembre 2016	30 juin 2016
<i>Réconciliation pour la période terminée</i>				
Actif courant	162 250	101 290	100 963	72 081
Moins passif courant	8 172	7 152	4 972	3 627
Fonds de roulement	154 078	94 138	95 991	68 454

19. MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion peut renfermer des énoncés prospectifs et des renseignements prospectifs au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique (collectivement les « énoncés prospectifs »), incluant, sans s'y limiter, des énoncés relativement à la performance financière ou opérationnelle future de la Société, aux projets miniers de la Société, au prix futur des métaux, à l'estimation des ressources minérales, à la réalisation des ressources minérales estimées, au calendrier et à l'importance de la production future estimée (le cas échéant), aux dépenses en immobilisations et aux dépenses d'exploitation et d'exploration, aux coûts et au calendrier de développement de nouveaux gisements, aux coûts et au calendrier de l'exploration dans le futur, à l'utilisation des produits de financements, aux exigences de capital supplémentaire, à la législation gouvernementale en matière d'exploitation minière et d'exploration minérale, aux risques environnementaux, aux dépenses de réhabilitation d'un terrain, aux litiges concernant des titres ou les réclamations, aux limites de couverture d'assurance, à l'estimation des ressources du projet Windfall, au moment de l'évaluation économique préliminaire et de l'étude de faisabilité du projet Windfall Project ainsi qu'aux activités d'exploration considérant la réduction du nombre de foreuses. On reconnaît souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs à l'emploi de termes tels que « planifier », « s'attendre à », « est prévu », « budgéter », « calendrier », « estimations », « prévisions », « avoir l'intention de », « anticiper », « être d'avis que » et d'autres termes ou expressions analogues, y compris la variante négative de ces termes, ou des énoncés selon lesquels certaines mesures peuvent ou pourraient être prises ou seront prises, certains événements peuvent ou pourraient survenir ou surviendront ou certains résultats peuvent ou pourraient être atteints ou seront atteints.

Les énoncés prospectifs reflètent les opinions et les hypothèses émises par la Société en fonction des renseignements disponibles au moment où les énoncés sont faits. Les résultats ou les événements réels peuvent différer de ceux prédits dans les énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs de la Société sont assujettis : i) aux hypothèses qui sont énoncées ou inhérentes aux énoncés prospectifs, y compris les hypothèses énumérées ci-dessous, et ii) aux risques décrits à la section intitulée « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion, les états financiers de la Société, et les sections intitulées « Facteurs de risque » et « Mise en garde concernant les renseignements prospectifs » dans la notice

annuelle de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, datée du 7 mars 2018 et disponible sous le profil de l'émetteur de la Société sur SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont raisonnables, la liste des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les énoncés prospectifs n'est pas exhaustive. Les principales hypothèses émises en lien avec les énoncés prospectifs sont les suivantes : l'importance des résultats de forage et des activités d'exploration en cours; le délai d'obtention des résultats d'analyse des laboratoires; la capacité des activités d'exploration (incluant les résultats de forage) de prédire la minéralisation avec exactitude; le caractère prévisionnel des modèles géologiques; l'exactitude des registres de la Société quant à ses participations dans des propriétés; la conjoncture économique mondiale; les prix des métaux; les risques environnementaux; les actions communautaires et non gouvernementales; le fait que la Société obtiendra les permis nécessaires à ses activités en temps opportun afin qu'elle puisse effectuer les programmes de forage planifiés; qu'une main-d'œuvre qualifiée et des entrepreneurs seront disponibles à mesure que les activités de la Société s'accroissent; que le prix de l'or surpassera le niveau de rentabilité économique du projet de la Société; et que la Société sera en mesure d'obtenir le financement en capital nécessaire à ses activités et qu'elle réalisera les ressources minérales estimées.

Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des événements futurs, des conditions, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations soient sensiblement différents des résultats, du rendement ou des réalisations futurs explicitement ou implicitement indiqués par de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les incertitudes quant aux affaires en général, à l'économie, à la concurrence, à la politique et à la société; les résultats réels des activités d'exploration actuelles; les erreurs dans la modélisation géologique; les conclusions des évaluations économiques; les modifications apportées aux paramètres d'un projet à mesure que ce dernier se précise; les prix futurs des métaux; les variations possibles de la teneur ou du taux de récupération; l'éventualité qu'une usine, un équipement ou un procédé ne fonctionne pas comme prévu; les accidents, les conflits de travail ou d'autres risques inhérents à l'industrie minière; l'instabilité politique; les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement, ou des retards dans la réalisation d'activités de développement ou de construction.

Bien que la Société ait tenté de répertorier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels soient sensiblement différents de ceux qui sont indiqués dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats ne correspondent pas à ce qui était prévu, estimé ou voulu. Les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport sont en date du présent rapport de gestion et la Société décline toute intention ou obligation d'actualiser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts puisque les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas s'en remettre outre mesure aux énoncés prospectifs.

20. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société, étant l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières au Canada, sont de nature spéculative et comportent un degré de risque élevé. Certains facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits ci-dessous, peuvent avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société ou sur ses futurs résultats d'exploitation et pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent substantiellement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs faits par la Société ou concernant cette dernière. Voir la section « *Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs* ». Le lecteur doit examiner attentivement ces risques ainsi que l'information publiée dans les états financiers de la Société, dans la notice annuelle de la Société datée du 7 mars 2018 et dans les autres documents publics déposés concernant la Société, lesquels sont disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com.

21. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur la Société sont disponibles dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, datée du 7 mars 2018, laquelle peut être consultée sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com.